



l'Assurance Maladie

HAUTE-CORSE

Service : DIRECTION CP/BB/CS

Mairie de Ghisonaccia
Place de l'Hôtel de Ville

20240 Ghisonaccia

Date : 26 décembre 2018

COUPLIER ARRIVÉ
31 DEC. 2018

Objet : **Nouvelles modalités d'accueil des assurés de la CPAM**

Monsieur le Maire,

Depuis le 1^{er} décembre 2016, la CPAM de la Haute-Corse a mis en place l'accueil sur rendez-vous à l'agence de Bastia, pour répondre aux nouvelles attentes de ses usagers.

Les assurés, plus autonomes pour les démarches courantes, souhaitent un accueil personnalisé avec un temps d'attente le plus court possible. De plus en plus, les situations rencontrées nécessitent un véritable accompagnement spécifique et attentionné.

Ainsi, le principe de l'accueil sur rendez-vous va être mis en œuvre sur l'ensemble de nos agences et points d'accueils extérieurs **à compter du 21 janvier 2019**.

Concernant la permanence établie sur votre commune, **celle-ci est maintenue le mardi de 13h30 à 16h et sera organisée sur rendez-vous**.

Pour votre information, les usagers disposeront de deux moyens pour planifier un rendez-vous :

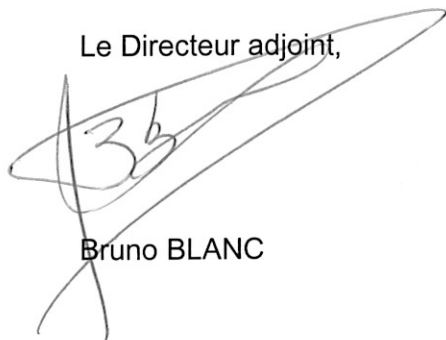
- ✓ Par téléphone en composant le **3646** 
- ✓ Par internet sur le site **ameli.fr**

Une campagne de communication sera lancée prochainement pour promouvoir cette nouvelle offre de service auprès de l'ensemble de vos administrés.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Directeur adjoint,



Bruno BLANC